

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle d'Yvrac 2 bis avenue de Gourrèges 33370 Commune : YVRAC</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2^{ème} TRIMESTRE</p> <p>Date : jeudi 7 février 2019</p>
---	---

Circonscription ENTRE DEUX MERS

Présidente - (directrice d'école) : Mme CEZARO

Inspecteur de l'éducation nationale : M. DUBOIS

Présents :

Equipe enseignante :	Mme DALET, Mme HELLIES (remplaçante de Mme MOREAU), Mme RUEFF, Mme CEZARO
Le maire ou son représentant :	Mme BRISSON : 1 ^{ère} adjointe chargée des services de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation M. BOBULSKI : adjoint chargé des bâtiments
Les représentants de parents d'élèves :	Titulaires : Mme BERTAUD, M. BERTOLDI, M. JARRIGE, Mme TEMPLIER Présidente de l'APEY : Mme GILLES
DDEN :	Poste non pourvu.
Invités (personnel municipal,...) :	Mme ALVES : ATSEM, Mme BARRAU : coordinatrice enfance et jeunesse

Excusés :

M. DANG : maire, M. DUBOIS : IEN

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Mme DALET

La candidature de Mme Gobillard Isabelle au poste de DDEN, passera en commission le 8/02.

EDUCATION NATIONALE

1) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève :

- **Activités Pédagogiques Complémentaires** : des petits groupes d'élèves de MS et GS sont pris en charge par les enseignantes de 13h10 à 13h50 sur la pause méridienne, un jour où ils mangent au premier service. Une autorisation pour l'année a été demandée aux familles. Ils peuvent être pris en charge par n'importe laquelle des enseignantes en fonction de leurs besoins.
- **RASED** : le rôle du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté est de contribuer, avec les parents et les enseignants, à prévenir ou à réduire les difficultés (passagères ou durables) éprouvées par les élèves. Il n'y a pas sur notre école de maître chargé des aides pédagogiques ou rééducatives. Notre RASED ne comprend qu'une seule personne, Mme Boyer, psychologue scolaire que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de l'enseignante de votre enfant, de la directrice ou directement au 05 56 06 81 05. Elle travaille sur un grand secteur et ne fait pas de suivi individuel d'enfants.
- **PPS** : deux élèves sur l'école bénéficient d'un Projet personnalisé de scolarisation. Ces projets sont mis en place pour des enfants ayant des prises en charge extérieures et permet d'articuler les temps de scolarisation et d'interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales. Ces deux élèves bénéficient d'un accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire individuel.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance :

C'est le Président du Conseil Départemental qui est le chef de file de la Protection de l'Enfance. L'enfance en danger regroupe l'ensemble des enfants en risque et des enfants en danger caractérisé. Les parents

assurent la protection de leur enfant, lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités, la législation prévoit une protection administrative et une protection judiciaire. En Gironde, la cellule départementale chargée du recueil, du traitement et de l'évaluation des situations préoccupantes s'appelle le CRIP33.

Le rôle de l'Education nationale est de contribuer au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être.

Le Directeur est responsable par délégation de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la mise en œuvre du Protocole Départemental de l'Inspection Académique de la Gironde : il centralise les éléments recueillis par les personnels de l'école et les personnels extérieurs intervenants dans l'école. Lorsqu'il a connaissance d'une situation d'enfant en danger, il sollicite l'assistant de service social du Conseil Départemental, la psychologue scolaire ainsi que le médecin lorsque son expertise est nécessaire. Cette équipe procède à une évaluation de la situation qui détermine les suites à donner : accompagnement par les services compétents, information préoccupante au CRIP33 ou signalement au parquet.

Dans le cas où l'auteur mis en cause est un personnel de l'école, le directeur alerte immédiatement l'IEN et lui adresse un rapport circonstancié.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école :

- **Livres d'artistes avec le collectif « Le Carrosse »** : il s'agit d'un projet en partenariat avec l'école élémentaire et la médiathèque. Les artistes ont exposé à la médiathèque et dans les deux écoles. Ils ont proposé des ateliers de production de livres dans toutes les classes de la PS au CM2 ainsi qu'un atelier un samedi matin dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) dans les locaux de la maternelle.
- **Action poésie avec les familles** : la poésie étant le « fil conducteur » dans les différentes structures cette année, une première action a été proposée aux familles sur le temps de l'accueil : réaliser collectivement des poésies sur le modèle de « La fourmi » de Robert Desnos, par tirage au sort de groupes de mots. Une quarantaine de textes ont ainsi été créés et lus aux enfants sur le temps de classe.
- **Fête de Noël** : elle a été précédée de la découverte du calendrier de l'Avent collectif, et des décorations collectives de l'école. Le Père Noël nous a rendu visite le jeudi 20 décembre et a offert des cadeaux collectifs dans les classes (achetés par les enseignantes sur le budget mairie) ainsi qu'une pochette de chocolats à chaque enfant offerte par la municipalité que nous remercions. Le vendredi 21, tous les enfants de la maternelle se sont rendus à la salle des fêtes pour voir le spectacle de la compagnie Léa « En herbe » puis ont pris leur repas de Noël tous ensemble dans la salle de jeux de l'école avec les enseignantes, des élus et représentants de parents d'élèves.
- **Fête des rois** : le vendredi 25 janvier, les grands parents inscrits (2 maximum par enfant) sont venus passer 1h30 dans la classe où ils ont partagé la galette puis des activités manuelles ou de jeux avec les élèves. En raison des nombreux absents (malades), nous avons accueillis 69 grands parents pour 78 élèves présents (effectif complet : 106 élèves et 90 grands parents inscrits). Cette organisation en deux temps (deux classes le matin et deux classes l'après-midi) permet une meilleure utilisation des locaux et un accueil plus adapté des grands parents. Cette action, financée par la CAF dans le cadre des RDV en familles, sera reconduite l'année prochaine.

b) Présentation des finalités des projets de classes et d'école

Tous les projets de classe ou d'école ont pour finalité, dans le cadre des programmes de l'école maternelle, et en lien avec notre projet d'école :

- d'offrir à tous les enfants un parcours culturel et artistique varié (expositions, ateliers d'artistes, projet littéraire, spectacle vivant, cinéma ...). En fonction des projets, ils sont tour à tour acteurs et/ou spectateurs.
- de permettre d'ouvrir les école aux partenaires : parents d'élèves, grands-parents..., sur le temps de l'école ou dans le cadre des rdv en familles,
- de faire des apprentissages autrement que dans sa classe avec son enseignante.
- **Semaine du chuchotis** : du 11 au 15 mars, cette nouvelle action sur le thème de la poésie se déroulera sur le temps de l'accueil. Cette action a pour finalité de sensibiliser les enfants et leurs parents à la poésie sur un petit moment de partage à l'accueil.
- **Séance de cinéma** : nous nous rendrons au cinéma de Carbon Blanc pour visionner des courts métrages sur les thèmes des poésies de Prévert « En sortant de l'école » pour les classes 3 et 4 et sur le thème de l'hiver pour les classes 1 et 2, les dates sont à déterminer.

- **Carnaval** : en collaboration avec l'APEY qui organise le Carnaval de la commune le samedi 16 mars, les élèves fabriqueront à l'école des accessoires sur le thème « Bal masqué ». Le vendredi 15, les enfants pourront venir à l'école déguisés librement, les mascottes louées par l'APEY se joindront à notre défilé dans la cour de récréation l'après-midi après la récréation.
 - **Spectacle du Théâtrivore** : toutes les classes assisteront au spectacle de théâtre d'ombre « les fables de La Fontaine pour les petits » à la salle des fêtes le lundi 11/03/2019. Ce spectacle a été choisi en lien avec un des albums de la sélection Lis Tes Ratures.
 - **Fête du court-métrage** : l'école s'est inscrite à cette manifestation qui permet de visionner dans les classes du 13 au 19 mars des petits films de qualité. La programmation retenue est « Abracadabra » pour les 3-5 ans et Drôles de bêtes pour les 5-7 ans.
 - **Lis Tes Ratures** : les quatre classes travaillent ensemble sur la fabrication d'un arbre poétique inspiré de l'album « Gilles a un pépin » dont l'auteur viendra dans les classes 2, 3 et 4. Chaque enseignante a un projet dans sa classe suite à l'exploitation de l'album de la sélection proposée par les bibliothèques.
 - **Des ateliers créatifs** ont été proposés par Maud Marchegay pour fabriquer les feuilles et les « graines » de l'arbre avec des techniques différentes dans les quatre classes.
 - **Festijeu** : cette année, cette manifestation qui se déroule à Saint-Loubès les 11 et 12 avril a pour thème « Le cirque ». Nous avons prévu d'y inscrire les classes 1 et 2 comme chaque année afin que tous les élèves en bénéficient au moins une fois durant leur scolarité à la maternelle.
 - **Danse école** : les classes 3 et 4 sont inscrites à ce projet qui est proposé tous les deux ans aux écoles de la rive droite. Les rencontres danse école sont l'occasion pour chaque classe de montrer aux autres le résultat d'une année de travail autour de la danse (recherche, exploration ... puis composition chorégraphique). Ces rencontres posent la question du rôle du spectateur, du regard attentif et sensible que l'enfant va porter sur ce qui lui est donné à voir.
 - **Fête de l'école** : elle se déroulera le vendredi 14 juin à partir de 19h. Les parents dont la participation est indispensable seront conviés à une réunion d'information et d'organisation.
 - **Yvrac plage** : les deux premiers jours de juillet seront consacrés à des ateliers sur le thème du sable et de l'eau.
- c) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés :**
- **Liaisons inter-degrés :**
 - Des conseils de maîtres hebdomadaires permettent de proposer et d'organiser des projets collectifs de la PS à la GS comme ceux décrits précédemment.
 - Les élèves de MS et ceux de GS de toutes les classes se retrouvent une fois par semaine pour des activités sportives au gymnase.
 - Le projet de la fête de l'école est l'occasion de faire travailler ensemble les élèves des trois niveaux sous forme de décroisement et de tutorat des plus grands envers les plus jeunes.
 - **Liaisons inter-cycles :**
 - Actions reconduites chaque année :
 - Visite de l'école élémentaire et d'une classe de CP par ½ classe sur une matinée au mois de juin : le vendredi 21 juin de 9h à 11h45.
 - ½ journée sportive au gymnase avec tous les élèves de GS, de CP et de CP/CE1 : le jeudi 6 juin de 14h à 16h.
 - Actions ponctuelles :
 - Dans le cadre de Lis Tes Ratures, les élèves de CM1/CM2 de Mme Pollion viendront réciter « Le corbeau et le renard » et lire une histoire détournée de cette fable dans les classes 2, 3 et 4 le mardi 12 février à 15h30.
 - Dans le cadre du projet poésie, des élèves de l'école élémentaire choisiront quelques poésies inventées sur le modèle de « la fourmi » de Robert Desnos pour les illustrer.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité :

- Un exercice PPMS attentat intrusion a été réalisé le 13/11/2018. Scénario choisi : Un personnel municipal rentre dans l'école pour jouer à cache-cache avec les élèves qui doivent rester dans leur

classe. Les élèves sont restés cachés et silencieux environ 6 minutes. Une seule élève a manifesté de l'angoisse et a été rapidement rassurée par l'enseignante.

- Un exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le 01/02/2019. Scénario choisi : un nuage toxique se dirige vers l'école, les enfants doivent être confinés. La mise à l'abri à partir du déclenchement de l'alerte a mis environ 2 minutes, les enfants sont restés confinés 6 minutes supplémentaires dans le calme. Le matériel a fonctionné correctement.
- Le deuxième exercice incendie sera réalisé avant les vacances de février.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative :

Le compte fait apparaître un solde de 6404,26 € au 31/12/2018 .

Il est rappelé que ce budget est alimenté par le don facultatif des familles en début d'année ainsi que par le bénéfice réalisé lors de la vente des photographies scolaires et de la fête de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, ce budget a financé les projets pédagogiques suivants :

- Exposition festival d'Ici Danse à Saint Germain du Puch : visite pour tous les élèves de MS et GS de l'exposition et spectacle de danse contemporaine à partir d'une des œuvres de l'exposition à la salle des fêtes : 540 €.
- Les doudous : expositions « Doudou collection » et « Photomaton des Doudous » dans l'école pour tous les élèves, location des « Doudous à roulettes » pour les PS : 510 €.
- Projet avec le Théâtre du Petit Rien : deux interventions par classe de la comédienne Marie Pustetto à la médiathèque suivies d'un spectacle (2 séances) pour les quatre classes : 900 €.
- Projet des livres d'artistes : exposition du collectif « Le Carrosse » dans l'école et intervention des artistes dans toutes les classes : 800 €.
- Les Mounaques : location de ce matériel pédagogique pour initier des séances en danse contemporaine dans les classes : 160 €.
- Ateliers créatifs animés par Maud Marchegay dans toutes les classes par ½ groupes : 600€.
- Spectacle du Théâtrevivre : réservé pour le mois de mars, il sera également financé par la coopérative scolaire pour un montant de 500 €.
- des achats de DVD 208 €

c) Budgets municipaux :

- nous remercions la municipalité qui met à la disposition des écoles le bus de ramassage ce qui diminue de manière significative le coût des sorties. Il a été utilisé pour les déplacements à Saint-Germain du Puch en septembre et sera probablement utilisé pour la sortie au cinéma. Un minibus de 8 places récemment acheté par la mairie peut également être utilisé en complément.
- nous remercions également les partenaires qui acceptent de mutualiser les projets et donc de diminuer les coûts tout en saluant le précieux travail de coordination entre les structures d'Emilie Barrau.
- sur le budget municipal alloué en 2018, d'un montant de 9120 € (80 € x 114 élèves), 8844,51€ ont été utilisés de la façon suivante : spectacles de Noël 2018 et 2019 (1460,18€), fournitures scolaires (5550,99 €), un grand vélo et un vélo deux places (646 €), jeux (1187,34 €).
- Sur notre budget 2019 (80€ x 105 élèves) soit 8400 €, nous avons dépensé 1110 € pour l'achat d'un coin d'imitation cuisine dans le cadre de la réorganisation de la salle intermédiaire entre les classes 3 et 4.

d) Restaurant scolaire : tous les élèves de MS mangent désormais au self de l'école élémentaire.

Les serviettes de table demandées aux familles pour les élèves de MS et GS étant régulièrement oubliées, la municipalité a choisi de fournir des serviettes jetables adaptées aux maternelles depuis la rentrée de janvier. Le nouveau mobilier a été installé.

e) Travaux :

• **Cour de récréation :**

- le panneau « moussaillon » et la cabane commandés par la mairie sur un reliquat du budget 2018 ont été livrés et installés. Dès que le temps le permettra, des essais de tracés de routes pour les vélos, chariots et trottinettes seront réalisés avant de faire procéder à des tracés définitifs.
- les devis réalisés pour l'achat des autres équipements étant très élevés, nous définissons ensemble les priorités suivantes : installation du banc « Chenille » dans la cour, puis dans un deuxième temps installation du jeu « Drone » et de la balançoire double « Pompon » dans la partie en herbe avec le sol

- amortissant et enfin, installation du toboggan de butte et de la rampe (ce dernier équipement déjà coûteux demande de gros travaux de terrassement) .
- **Salle intermédiaire entre les classes 3 et 4** : notre projet est de réaménager de cette salle qui accueille déjà un espace arts plastiques, le réseau informatique et des espaces de jeux d'imitation vieillissants.
 - **les ordinateurs** ont été changés grâce à un don de dix unités centrales de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
 - **le jeu d'imitation de la cuisine** a été installé (panneaux supports financés par la mairie, éléments financés sur notre budget mairie 2019).
 - **le mobilier** de cette salle étant en partie ancien, peu pratique et encombrant, nous souhaiterions le remplacer par des meubles qui offrent à la fois des espaces de rangement et des plateaux à hauteur des enfants pour des ateliers scientifiques (élevages, plantations, expériences...). Le dossier sera transmis à M. Bobulski rapidement.
 - **Classes 1 et 2** : nous souhaiterions que la municipalité envisage la possibilité de réaménager la classe 1 en inversant la partie « classe » et la partie « ancien dortoir ».
Le but serait de disposer entre les classes 1 et 2 d'une salle intermédiaire qui pourrait être utilisée par les élèves des deux classes. En effet, depuis l'ouverture de la 4^{ème} classe, il arrive fréquemment que des élèves de PS soient accueillis dans la classe 2 dont la taille ne se prête pas à un accueil de qualité pour les plus jeunes. M. Bobulski viendra sur place pour définir les possibilités avec l'équipe pédagogique.
- f) **Rentrée 2019** : prévisions, inscriptions/admissions, accueil des nouvelles familles :
- **Les effectifs prévisionnels** à la rentrée 2019 : 35 PS, 26 MS et 42 GS soit un total de 103 élèves (25,75 en moyenne par classe).
 - **Inscriptions et admissions** : une information aux familles sera distribuée aux élèves de GS pour l'inscription au CP et affichée à l'entrée des deux écoles pour les autres niveaux. Elle sera également publiée sur le site yvrac.fr : les parents ayant des enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle (nés en 2016) devront inscrire leur enfant en mairie du lundi 18 février au mercredi 13 mars 2019 et prendre rendez-vous pour procéder à l'admission avec la directrice.

MAIRIE

- I) **Horaires des écoles** : certaines familles ayant fait part de leur difficulté à récupérer leurs enfants dans les deux écoles entre 16h30 et 16h40, l'APEY a fait circuler un questionnaire qui fait apparaître que treize familles sont concernées. L'organisation actuelle ne sera pas modifiée car il faudrait mettre à disposition de l'école deux animateurs supplémentaires à 16h30 pour prendre en charge ces élèves.
La mairie propose aux parents d'élèves d'organiser un Pédibus comme cela se fait sur d'autres communes. Les écoles feront le maximum pour sortir à l'heure et ne pas retarder les parents.
- II) **Stationnement** : il est de nouveau rappelé aux parents qu'ils doivent se garer sur les places prévues à cet effet sur un des trois parkings à leur disposition et **qu'ils doivent respecter l'accès pompier et la place réservée aux personnes handicapées**. A compter du 1^{er} mars, la commune sera dotée d'une police municipale qui commencera par des actions pédagogiques mais verbalisera ensuite (250€ pour l'utilisation de la place réservée aux personnes handicapées).
Afin de limiter la vitesse excessive devant l'école, il est également prévu d'installer un ralentisseur au niveau du passage piéton.

Fin du conseil d'école : 20h00

Prochain conseil d'école aura lieu le : jeudi 20 juin 2019

Fait à Yvrac, le 14/02/2019

la Directrice, Mme Cezaro
Présidente du Conseil d'École

Le Secrétaire de séance, Mme Dalet



